



Pour un développement
durable

Actualité

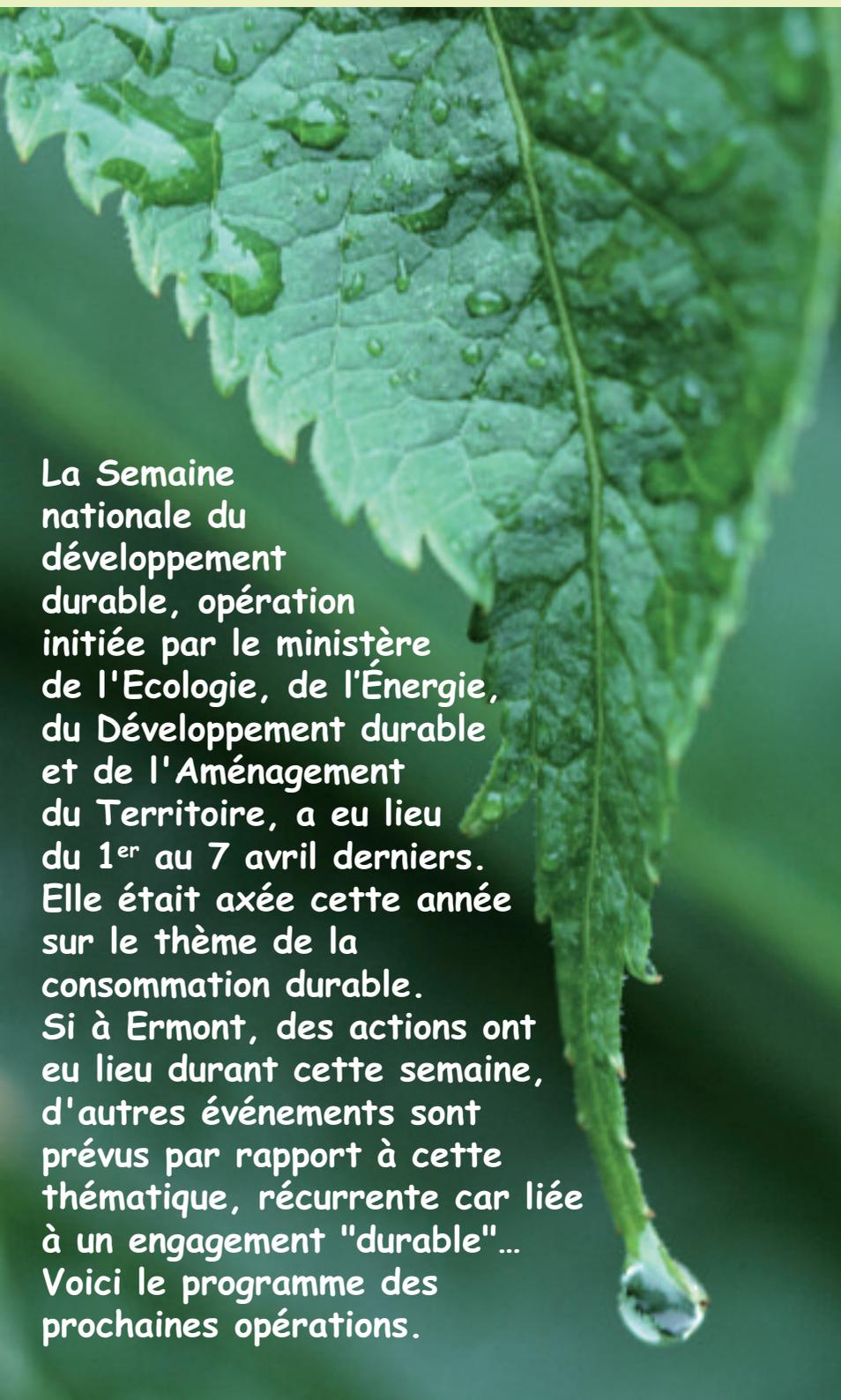
Les messages d'alerte sur l'état de la planète se multiplient. La commune d'Ermont a choisi d'agir à son niveau.

En interne, tout d'abord, à travers la sensibilisation du personnel et la mise en œuvre de méthodes de travail plus "écologiques".

Vis-à-vis de sa population ensuite, avec des opérations pour promouvoir des attitudes citoyennes.

Du 1^{er} au 7 avril, dans le cadre de la Semaine nationale du développement durable, les commerçants ermontois ont distribué des sacs réutilisables. Autres actions phares de cette semaine : une conférence sur le commerce équitable, le jeudi 3 avril à la médiathèque André Malraux, et trois expositions dans le hall et sur les grilles de la mairie.

Mais le printemps "écologique" ne s'arrête pas là : en mai et juin, deux événements sur le thème du développement durable sont organisés : le Printemps de l'environnement et une promenade roller écocitoyenne !



La Semaine nationale du développement durable, opération initiée par le ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, a eu lieu du 1^{er} au 7 avril derniers. Elle était axée cette année sur le thème de la consommation durable. Si à Ermont, des actions ont eu lieu durant cette semaine, d'autres événements sont prévus par rapport à cette thématique, récurrente car liée à un engagement "durable"... Voici le programme des prochaines opérations.



Le 3 avril dernier, s'est tenue une conférence sur le commerce équitable, en présence (de gauche à droite) de : Léon Mark, directeur de Cora, Michel Besson, directeur de l'association MINGA, Lolita N'Sonde, animatrice de la conférence, Emma Polo-Speller, membre de l'association Artisans du Monde et Janine Cerceau, correspondante locale de Max Havelaar.



LE PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

Au regard du bilan positif de l'édition 2007, le Printemps de l'environnement est reconduit cette année. Voici le programme de l'édition 2008.

Dessiner les bons comportements

Un concours de pictogrammes a été lancé dans les centres de loisirs municipaux et associatifs.

Intitulé *Adopter les bons gestes en faveur de l'environnement*, ce concours vise à mettre en valeur et à promouvoir les gestes et comportements écocitoyens au quotidien.

Participent à ce concours les enfants âgés de 6 à 12 ans fréquentant les centres de loisirs Eugène Delacroix, Jean Jaurès, Paul Langevin et Louis Pergaud, les centres de loisirs des centres socio-culturels des Chênes et François Rude et du Club des Espérances, et l'atelier arts plastiques de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

L'objet du concours est d'illustrer, sous forme de pictogrammes, les bonnes pratiques écocitoyennes dans les quatre thématiques suivantes : la gestion de l'eau, les économies d'énergie, le tri sélectif des déchets et le respect de l'environnement.

Les pictogrammes choisis seront ensuite reproduits sous forme d'autocollants et d'affichettes apposés dans les lieux publics. Les enfants ont jusqu'au vendredi 16 mai pour déposer leurs propositions en mairie, au Service municipal de la Politique de la Ville. Les lauréats seront désignés mercredi 28 mai à 16 h 30 au centre de loisirs Paul Langevin.

Service municipal de la Politique de la Ville
Adjoint au Maire Chargé de la Politique de la Ville et de l'Intercommunalité :
Jean-Marie Richard
100 rue Louis Savoie - BP 83
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 65

L'environnement à la Une !

Que représente pour vous le développement durable ? Que faites-vous au quotidien pour l'environnement ? Vous êtes-vous déjà posé ces questions ? *Des enfants des centres de loisirs Victor Hugo et Ernest Renan se sont, eux, penchés sur ce thème !* Se transformant, pour l'occasion, en apprentis journalistes, ils ont réalisé en avril un état des lieux des pratiques écocitoyennes sur la commune à travers cinq thèmes : les actions des Ermontois en faveur de



l'environnement ; le tri sélectif sur Ermont ; les économies d'énergie ; la prise en compte des normes environnementales ; le transport sur la commune. M. le Maire a également été interviewé dans le cadre de cette enquête. Les conclusions feront l'objet d'une publication sous forme d'un mini journal, illustré par les enfants du centre de loisirs Ernest Renan et distribué avec le magazine de juin prochain.

Adjointe au Maire Chargée du Développement durable :
Catherine Klein-Souchal

Temps forts

Le Printemps de l'environnement sera clôturé par deux événements. Le premier, une fête qui se déroulera le mercredi 28 mai à partir de 10 h au centre de loisirs Paul Langevin. Près de 200 enfants sont attendus.

Au programme :

- un atelier de préparation d'un goûter bio, animé par la MJC ;
 - un atelier sur le commerce équitable, animé par l'association Artisans du Monde, avec des expositions et des jeux de société ;
 - des ateliers de création artistique à partir de déchets ménagers et sur l'emballage intelligent, par les jeunes du Conseil Municipal de Jeunes et de l'Espace Loisirs Jeunes. Les jeunes artistes présenteront leurs œuvres lors d'une exposition ;
 - un spectacle ludique sur le thème du tri sélectif des déchets, *Container en folie*, à 15 h ;
 - la dégustation du goûter bio, préparé le matin ;
 - la présentation des lauréats du concours de pictogrammes.
- Deuxième temps fort de clôture : **une table ronde sur l'introduction du "bio" dans la restauration collective le vendredi 6 juin à 20 h à la médiathèque André Malraux.**

Direction de l'Action Educative
Adjointe au Maire Chargée de
l'Action Educative : **Florence Mary**
100 rue Louis Savoie - BP 83
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32

Maison des Jeunes et de la Culture
Maison des Associations
2 rue Hoche
95120 Ermont
01 34 15 73 31
mjc@mjcermont.fr

Un partenariat pour sensibiliser les enfants

La ville a mis en place un partenariat avec l'association Les petits débrouillards afin de sensibiliser les enfants sur l'importance de la protection de l'environnement.

Cette action s'effectue par le biais d'expériences et d'observations en lien

avec un thème, choisi par les écoles : L'eau dans le monde, La découverte des pôles ou encore Tri sélectif, tri créatif...

Une dizaine de classes, (220 enfants), est concernée par ces "classes environnement". Les ateliers s'organisent sur cinq jours. Durant les quatre premiers jours, les enfants réalisent des expériences, avec l'aide d'un animateur scientifique. Le cinquième jour est consacré à une sortie, et un expert du thème concerné intervient pour présenter son métier.



LA NATURE EN FÊTE !

Les samedi 24 et dimanche 25 mai, la deuxième édition de la Fête de la Nature a lieu dans toute la France, quelques jours après la Journée mondiale de la biodiversité (22 mai). Née de la volonté de l'UICN France (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et du magazine *Terre Sauvage*, en partenariat avec le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, cette opération est une occasion de sensibiliser grands et petits aux urgences et aux enjeux de la protection de la biodiversité. Durant deux jours, les acteurs de la nature, professionnels et bénévoles, proposeront des sorties sur le terrain, des activités ludiques et conviviales autour de la nature, gratuites et ouvertes à tous. Sur Ermont, les adhérents de l'association des Jardins familiaux pourront visiter les serres municipales. Ils découvriront les nouvelles pratiques de jardinage écologique mises en œuvre depuis le début de l'année, avec notamment la lutte intégrée (pour diminuer le recours aux pesticides et insecticides), et la réutilisation de l'eau de pluie.

www.fetedelanature.com

PROMENADE ROLLER : ROULEZ ÉCOLOGIQUE !

Dimanche 1^{er} juin, joignez l'utile à l'agréable !

Une promenade roller vous permettra de vous détendre et de vous renseigner sur les pratiques écocitoyennes, à travers quatre stands placés sur votre parcours. Prenez le départ !

Sport et environnement

Le Service municipal des Sports organise tous les ans, depuis dix ans, une course roller ouverte à tous, débutants et confirmés. Cette année, pas de course, mais une balade écologique ! En effet, le Service municipal des Sports s'est associé au Service municipal Jeunesse, et plus particulièrement le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ).

Au sein du CMEJ, les élus, en place depuis octobre 2007, ont choisi d'œuvrer notamment sur le thème du développement durable. Une commission *Développement durable et environnement* a ainsi été créée et travaille sur la sensibilisation aux pratiques écocitoyennes.

La promenade

Moyen de transport écologique, le roller sera donc à l'honneur l'après-midi, du dimanche 1^{er} juin. A partir de 14 h 30, Ermont ferme certaines rues aux véhicules pour vous permettre de "glisser" en toute sécurité. Cette balade, qui s'adresse à la fois aux enfants et aux adultes, s'étend sur un parcours allant de la rue Louis Savoie à la rue du Maréchal Foch.

Tout au long du parcours, les jeunes élus du CMEJ vont tenir quatre stands : le premier traitera du recyclage, le second des économies d'eau et d'énergie, le troisième des énergies renouvelables et le quatrième d'une sensibilisation au principe de covoiturage.

Lors de cet après-midi, les jeunes distribueront des livrets sur les gestes écocitoyens, qu'ils ont conçus eux-mêmes.



POUR PRENDRE UN BON DÉPART !

Si vous voulez vous joindre à la balade roller, quelques précautions sont à prendre. Un matériel adapté de protection est fortement conseillé, aussi bien pour les débutants que pour les plus expérimentés. En plus d'avoir un équipement confortable, il convient de protéger la tête, les genoux, les coudes et les poignets. Bonne route !

Profitez de la course de rollers pour visiter le stand "Bouger plus, manger mieux"



10^{ème} course roller

Promenade écocitoyenne

Dimanche 1^{er} juin à partir de 14 h 30

Départ devant la Mairie d'Ermont

Inscriptions jusqu'au 27 mai au Service municipal des Sports, possibilité d'inscription sur place le jour de la course

Tarif : 1,50 € (- de 5 ans : gratuit)

NOUVELLE ADRESSE

Service municipal des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : Jacques Cazalet

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : Brigitte Oehler

Conseillère municipale déléguée Chargée de l'Enfance : Violaine Nillès

Espace Jeunesse

Service municipal des Sports

37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Ermont

01 34 44 27 31

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

01 34 44 10 37



LES BORNES ENTERRÉES

Après plusieurs mois d'études et de partenariat entre la collectivité, Ermont habitat et le Syndicat Emeraude, l'implantation de bornes enterrées aux résidences des Bapaumes et de la Sablière a été décidée. Les travaux débuteront à l'été 2008.

Ce nouveau dispositif de gestion des déchets consiste à enterrer des cuves de 3 à 5 m³ afin de faciliter le tri des déchets tout en s'adaptant au paysage urbain. Les bornes s'installent par trois : une destinée au tri du verre, une à celui des emballages et des journaux-magazines, la troisième est réservée aux ordures ménagères résiduelles. Seule la partie supérieure des bornes, appelée périscope, demeure visible. Elle sert de borne d'introduction aux sacs d'ordures récupérés dans un grand bac amovible. La collecte des déchets est réalisée par un camion-benne spécifique muni d'un bras articulé pour soulever et vider le bac.

Économiser en utilisant les technologies qui polluent moins, partager de manière équitable les ressources comme l'eau et l'énergie, en adoptant de nouvelles pratiques... Telles sont les grandes lignes du programme de la commune pour le pilier "environnement" du développement durable.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : ERMONT, VILLE ÉCORESPONSABLE

"Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"*. C'est dans cet esprit que la commune d'Ermont a choisi de mettre en place un programme d'actions au travers de différents axes : la citoyenneté, le cadre de vie, la maîtrise des pollutions et des consommations d'énergie, le transport et l'urbanisme.

Par des actions ou des gestes simples, nous pouvons tous protéger notre planète et ses ressources.

Agir localement

Sur notre commune plusieurs actions voient le jour. En décembre dernier, une journée de sensibilisation avait été organisée auprès des chefs de services afin de les informer sur les achats écoresponsables. L'équipe municipale met également en place des projets pour réduire la consommation d'eau ou encore d'énergie dans les établissements publics. Par exemple, des ampoules basse consommation remplacent les ampoules classiques, au fur et à mesure du renouvellement des éclairages publics dans toute la ville. Cette mesure permet de diviser par deux ou trois la consommation d'électricité. Autres actions, la distribution par le Conseil Municipal d'Enfant et de Jeunes (CMEJ) dans des lieux publics (mairies, écoles...) de Croq'feuilles (poubelles pour le recyclage du papier) ou encore la construction de bornes enterrées (cf. l'encadré ci-dessus).

*Définition tirée du rapport Brundtland publié en 1987.

Cinq finalités

L'ensemble des actions mises en œuvre pour inscrire la ville dans ce développement durable respecte cinq finalités :

- lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
- préserver la biodiversité, la gestion des milieux et des ressources ;
- participer à l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- développer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- dynamiser le développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Un projet d'une telle envergure ne peut se mettre en place en quelques jours. Il nécessite une réflexion à grande échelle, impliquant l'ensemble des services municipaux, en concertation avec les habitants de la ville et les associations.

**Services Techniques municipaux
Adjointe au Maire Chargée
du Développement durable :**
Catherine Klein-Souchal
Mairie bâtiment B

100 rue Louis Savoie - BP 83
95123 Ermont Cedex - 01 30 72 31 90



Chaque citoyen peut adopter de nouveaux gestes plus respectueux de l'environnement pour lutter contre le changement climatique, protéger la biodiversité, économiser les ressources, préserver sa santé et son cadre de vie.

Le développement durable, c'est apprendre à économiser et à partager de manière équitable les ressources, en utilisant les technologies qui polluent et gaspillent moins d'eau et d'énergie. C'est aussi adopter des habitudes de consommation durables.

RECYCLAGE : OPÉRATION CARTOUCHES SOLIDAIRES

Devant la multitude d'initiatives associatives de collecte de cartouches d'encre, l'Association au Service de l'Action Humanitaire (ASAH) a décidé, en 2002, de monter l'opération Cartouches Solidaires dans le but de fédérer ces associations, dans une démarche commune et cohérente.

Depuis 2002, l'Association au Service de l'Action Humanitaire (ASAH) assure la coordination de l'opération Cartouches Solidaires. Au travers de cette opération, l'ASAH participe à la protection de l'environnement et au développement durable. Parallèlement, l'ASAH aide également de nombreuses associations de solidarité et d'environnement, en développant un réseau professionnel et en collectant des fonds nécessaires à leurs actions.

Pourquoi faut-il recycler les cartouches ?

Une cartouche d'imprimante vide est composée d'éléments nocifs, qui peuvent polluer les sols et l'eau notamment. Cependant, une cartouche usagée peut être remanufacturée entre trois et cinq fois. Il est donc nécessaire de collecter, traiter et revaloriser au maximum ces cartouches afin de réduire nos déchets. Parallèlement, le recyclage participe aussi à l'économie de matières premières telles que le pétrole.

En pratique : comment procéder ?

L'objectif est de mettre en place une filière nationale vertueuse et efficace pour la collecte, l'enlèvement et le traitement des consommables d'imprimante.

Chaque association collecte des cartouches d'encre auprès des partenaires (entreprises, collectivités...) ou par le biais de points de dépôts ouverts au public. Ces cartouches sont ensuite valorisées par le recycleur partenaire de l'opération.

Vous trouverez le point de dépôt ou la solution de collecte la plus proche de chez vous en allant sur le site : www.recyclagesolidaire.org.

La collecte des cartouches d'imprimante a donc l'avantage de proposer une solution solidaire et écologique de proximité pour la collecte de vos cartouches, et assure également aux entreprises la prise en charge réglementaire de leurs consommables d'imprimante.

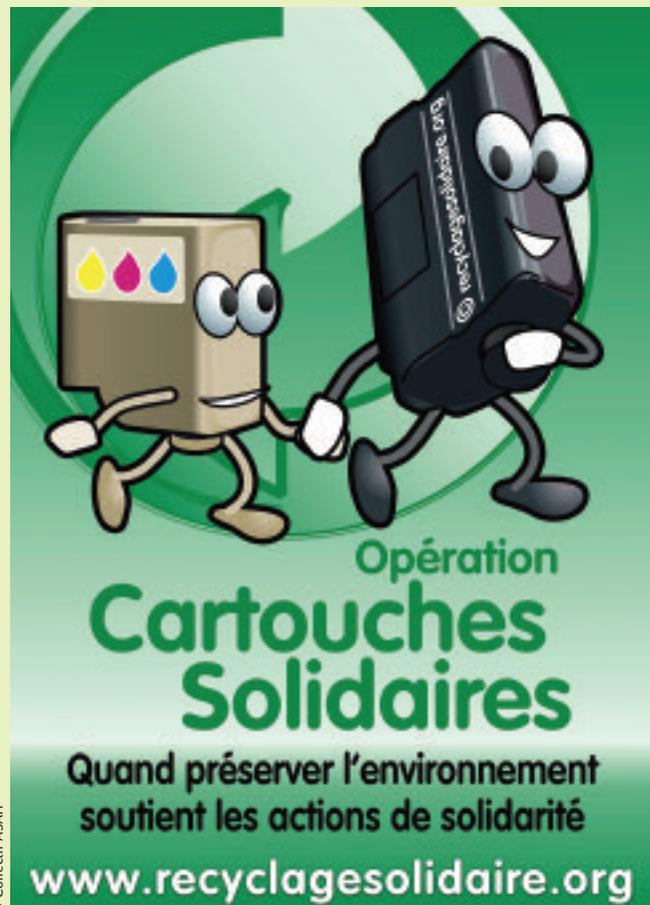
ASAH
Zac du Petit Parc
13 rue des Fontenelles
78920 Ecquevilly
01 34 75 93 64
www.collectif-asah.org
www.recyclagesolidaire.org
info@recyclagesolidaire.org

Les bons gestes

- ▶ Imprimer quand cela est vraiment nécessaire.
- ▶ Imprimer en recto-verso.
- ▶ Ne pas jeter les cartouches vides dans la poubelle et les déposer dans un point de collecte.

Pour la collecte de vos cartouches près d'Ermont :
Association Imaginer Madagascar, à Taverny : assmada@aol.com
Association Basic, à Bezons : asso_basic@yahoo.fr

L'Eco-site du Plessis-Bouchard accueille désormais les Déchets d'Equipements Electroniques pour les 17 communes du Syndicat Emeraude, dont Ermont. Détails p. 25.



© Collectif ASAH

L'objectif de l'association ASAH est de mettre en place une filière vertueuse et efficace pour la collecte, l'enlèvement et le traitement des consommables d'imprimante.

Chaque année, près de 180 millions de cartouches sont vendues en France et moins de 20 % d'entre elles sont recyclées. Pour augmenter ce pourcentage et ainsi protéger notre environnement, il est donc nécessaire de collecter, traiter et revaloriser ces cartouches, afin de réduire nos déchets.